NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 19 FEVRIER 1887.

PETITES ANNONCES.

RAFFLE—Bague avec un gros solitaire à diamant. Tirage 23 février. La bague est chez Grivaud, Bijoutier-Joaillier-Orfèvre, 127 Canal, Nichols House, 14 Camp
15fév—15 au 22fév

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joseph Holt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 20,235—Division D —Attendu que Joseph M. Holt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu Joseph Holt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 fév—19,23,27

Succession de Cornelius Mahoney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 20,171—Division E. —Attendu que Thomas Mahoney, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Cornelius Mahoney, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
10 fév—10 15 19

Succession de Mme Mary A. Bonny.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18,770—Division D —Attendu que Pierre Godefroy Bonny a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary A. Bonny, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
10 fév—10 15 19

Succession de Thomas Lyttleton Lyon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 4,242—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau comparatif présenté par Frank S. Butler, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 fév—16 20 25

PAR LE CONSTABLE.

Mme L. G. Reynolds vs G. A Guillaume.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans. No 9,099—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ch. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à la vente à l'enchère publique à l'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, LUNDI 21 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances sur et appartenant et situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 343, borné par les rues Bienvenu, Lafayette, Liberté et Quarteron, et décrit par le Plan No 34 Atkinson le 12 mars 1841 et désigné comme plan No 34 dans le livre de plans du Notaire Soniat du Fossat, le dit lot mesure 26 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Howard sur un profondeur de 107 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.
Acquis par le défendeur conformément à un acte passé pardevant A. J. Ker, notaire, le 7 juillet 1886.
Conditions comptant
J. O LANDRY.
Constable de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
19 fév—19—mars 5,20

Solomon Kahn vs Bernard Favre.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans. No 11,005—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable M. Bermudez, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, LUNDI 21 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent et situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 343, borné par les rues Bienvenu, Lafayette, Liberté et Quarteron, et décrit par le Plan No 34 Atkinson le 12 mars 1841 et désigné comme plan No 34 dans le livre de plans du Notaire Soniat du Fossat, le dit lot mesure 26 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Howard sur un profondeur de 107 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.
Acquis par le défendeur conformément à un acte passé pardevant A. J. Ker, notaire, le 7 juillet 1886.
Conditions comptant
J. O LANDRY.
Constable de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
19 fév—19—mars 5,20

Solomon Kahn vs Bernard Favre.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans. No 11,005—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable M. Bermudez, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, LUNDI 21 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent et situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 343, borné par les rues Bienvenu, Lafayette, Liberté et Quarteron, et décrit par le Plan No 34 Atkinson le 12 mars 1841 et désigné comme plan No 34 dans le livre de plans du Notaire Soniat du Fossat, le dit lot mesure 26 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Howard sur un profondeur de 107 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.
Acquis par le défendeur conformément à un acte passé pardevant A. J. Ker, notaire, le 7 juillet 1886.
Conditions comptant
J. O LANDRY.
Constable de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
19 fév—19—mars 5,20

Succession de Rachel Rebecca Goldsmith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,170—Division B—Attendu que Gabriel Villeré administrateur pro hac vice, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Rachel Rebecca Goldsmith, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 fév—17 21 26

Succession de Alexandre Fuisen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,088—Division B—Attendu que Benjamin Ory a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexandre Fuisen, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 fév—17 21 26

Succession de Louise Dumortier, veuve James Flint.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No. 20,217—Division E —Attendu que Mme Leouville Thompson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Louise Dumortier, veuve de James Flint, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17fév—17,21,26.

Succession de Cornelius Mahoney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 20,171—Division E. —Attendu que Gabriel Villeré, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Cornelius Mahoney, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17fév—17,21,26.

Succession de Mme Mary A. Bonny.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 18,770—Division D —Attendu que Pierre Godefroy Bonny a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary A. Bonny, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
10 fév—10 15 19

Succession de Thomas Lyttleton Lyon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 4,242—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau comparatif présenté par Frank S. Butler, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 fév—16 20 25

PAR LE CONSTABLE.

Mme L. G. Reynolds vs G. A Guillaume.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans. No 9,099—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ch. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, LUNDI 21 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent et situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 343, borné par les rues Bienvenu, Lafayette, Liberté et Quarteron, et décrit par le Plan No 34 Atkinson le 12 mars 1841 et désigné comme plan No 34 dans le livre de plans du Notaire Soniat du Fossat, le dit lot mesure 26 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Howard sur un profondeur de 107 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.
Acquis par le défendeur conformément à un acte passé pardevant A. J. Ker, notaire, le 7 juillet 1886.
Conditions comptant
J. O LANDRY.
Constable de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
19 fév—19—mars 5,20

Solomon Kahn vs Bernard Favre.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans. No 11,005—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable M. Bermudez, juge de la Première